

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 16 DÉCEMBRE 2011

L'an deux mil onze, le vendredi 16 Décembre, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal s'est réuni en séance ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur le Maire, Pierre AUBINAIS.

Étaient présents : Mesdames et Messieurs Pierre AUBINAIS, Laurent CIRETTE, Olivier FERQUIN (Arrivée à 19H30), Annick FABRE, François FILLATRE, Annabel FRERET, Patricia HARNIST, Sophie HILLAIRE, Thierry JIMONET (Arrivée à 19H10), Simone MOREL, Didier PIEDNOËL Pierre THIRIET, Murielle TOURNÉ (Arrivée à 19H15).

Absents excusés : Bouamra HADJ-DAHMANE, Claudine HANGUEHARD.

Pouvoir de : Bouamra HADJ-DAHMANE à Annabel FRERET.

Secrétaire de séance : François FILLÂTRE.

Monsieur le Maire demande d'ajouter une question à l'ordre du jour :

- Participation pour la scolarisation des enfants extérieurs à Poses (Point n°4)- Accord à l'unanimité

Ordre du Jour

- 1) Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 25/11/2011
- 2) Approbation du projet de modification du Plan d'occupation des Sols
- 3) Réhabilitation logement Mairie : Travaux en Régie – Décisions modificatives
- 4) Participation pour la scolarisation des enfants extérieurs à Poses
- 5) Portail école – Demande de subvention
- 6) Rue du Roussillon – Remplacement d'une bouche à incendie
- 7) Informations et questions diverses

1 – Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 25 Novembre 2011.

Les élus n'ayant aucune observation à formuler, le compte rendu du Conseil Municipal du 25 novembre 2011 est approuvé à l'unanimité.

2 – Approbation du projet de modification du Plan d'Occupation des Sols

Le conseil municipal,

- Vu le code de l'urbanisme et notamment les articles L.123-13, L 123-19 et R.123-19 ;
- Vu la délibération en date du 2 Septembre 1988 ayant approuvé le Plan d'Occupation des Sols ;
- Vu l'arrêté municipal n° 85/2010 en date du 27 Décembre 2010 mettant le projet de modification du Plan d'Occupation des Sols à enquête publique ;
- Entendu les conclusions du commissaire enquêteur,

Considérant que la modification du Plan d'Occupation des Sols telle qu'elle est présentée au conseil municipal est prête à être approuvée.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité décide :

- d'approuver la modification du Plan d'Occupation des Sols telle qu'elle est annexée à la présente.
- que la présente délibération fera l'objet d'un affichage en mairie durant un mois, et d'une mention dans le journal suivant : La Dépêche
- que la modification du Plan d'Occupation des Sols approuvée est tenue à la disposition du public à la mairie aux jours et heures habituels d'ouverture, ainsi qu'à la préfecture.
- que la présente délibération est exécutoire à compter de sa transmission à Madame la sous-préfète et de l'accomplissement des mesures de publicité.

3 – Réhabilitation logement Mairie – 3A – Décision modificative

3 – Travaux en Régie - Décision modificative

Des travaux de réhabilitation du logement Mairie ont été effectués par les employés communaux et l'entreprise TEAM CLEANER. Il convient de transférer ces travaux de la section de fonctionnement à la section d'investissement.

DÉPENSES ENGAGÉES EN 2011 :

BRICOMARCHE	Achats divers		183,16 €
TEAM CLEANER	WC		358,00 €
TEAM CLEANER	Réhabilitation log 1 ^{er} acompte		2 556,00 €
TEAM CLEANER	Réhabilitation log 2 ^{ème} acompte		2 556,00 €
	Sous-total		5 653,16 €

Salaires des employés communaux			
HERVIEUX Thomas	Adjoint technique 2 ^{ème} classe	70h00*9,00 €	630,00 €
LESUEUR Erwan	Adjoint technique 2 ^{ème} classe	12h00*9,00 €	108,00 €
AUZOUX Maxime	Apprenti	7h00*2,25 €	15,75 €
			753,75 €
		TOTAL GENERAL	6406,91 €

Et de procéder au virement de crédits suivant :

Article D023 :	6 406,91 €
Article R722 :	6 406,91 €
Article R021 :	6 406,91 €
Article D2135 – Op 205 :	6 406,91 €

Arrivée de Thierry JIMONET à 19H10, de Murielle TOURNÉ à 19H15, d'Olivier FERQUIN à 19H30

3A - Décision modificative

Il convient de procéder à un virement de crédits pour les premières échéances des nouveaux emprunts.

Le Conseil municipal, après avoir délibéré et à l'unanimité, **DÉCIDE** de procéder au virement de crédits suivant :

Article 022 :	- 2 565.50 €
Article 6611 :	+ 2 565.50 €
Article 2115- Op 230 :	- 6 000.00 €
Article 204151 – Op 209	- 4 159.36 €
Article 1641 :	+ 10 159.36 €

Un groupe de travail est constitué pour envisager les travaux de réhabilitations des bâtiments communaux : logements au-dessus de la Mairie, maison Rue du Comté de Foix.

4 – Participation pour la scolarisation des enfants extérieurs à Poses

Trois enfants de Tournedos sur Seine viennent à l'école à Poses. Le tarif demandé est de 304,90 € par enfant. Ce tarif n'a pas augmenté depuis plus de 10 ans.

Après avoir évalué les dépenses de l'école par enfant, on obtient un coût moyen de 750,00 € par enfant et par an.

Après avoir rencontré Madame le Maire de Tournedos, il est proposé d'augmenter cette participation progressivement sur 3 ans pour arriver à 750,00 €.

Le conseil municipal, après avoir délibéré, et à l'unanimité, **DÉCIDE** de fixer la participation à compter du 1^{er} Janvier 2012 à 460€ par enfant et par an.

5 – Portail école – Demande de subvention

Monsieur le maire explique au Conseil qu'il est nécessaire de remplacer le portail de l'école par mesure de sécurité. Il est demandé au conseil municipal d'autoriser le maire à solliciter des subventions. Le Conseil municipal, après avoir délibéré et à l'unanimité, **AUTORISE** Monsieur le Maire à demander des subventions à Monsieur le Sénateur PONIATOWKI au titre de la réserve parlementaire.

6 – Rue du Roussillon – Remplacement d'une bouche à incendie.

Monsieur le maire explique au Conseil, que dans le cadre des travaux d'aménagement de la Rue du Roussillon, il est nécessaire de changer une bouche à incendie par un poteau incendie. Il demande aux élus de pouvoir inscrire cette dépense en investissement pour un montant de 2 742,27€ et de la régler avant le vote du budget. Le conseil municipal, après avoir délibéré et à l'unanimité, **AUTORISE** le Maire à régler cette facture, **INSCRIT** la dépense en investissement, **DIT QUE** cette somme sera prévue au Budget Primitif 2012 à l'opération 220 article 2128.

7 – Informations et questions diverses

- **Planning des conseils municipaux en 2012.**

JOUR	DATE	HEURE
Vendredi	27 Janvier 2012	19h
Vendredi	24 Février 2012	19h
Vendredi	30 Mars 2012	19h
	Vote du Budget	
Vendredi	20 Avril 2012	19h
Vendredi	25 Mai 2012	19h
Vendredi	29 Juin 2012	19h
Vendredi	28 Septembre 2012	19h
Vendredi	26 Octobre 2012	19h
Vendredi	30 Novembre 2012	19h
Vendredi	21 Décembre 2012	19h

- **Planning des commissions.**

	DATE
Urbanisme – Préservation milieux naturels-environnement	
Tourisme	
Finances	16/01/2012 – 18h00
Communication	18/01/2012 - 18h00
Jeunesse / Scolaire	
Développement durable	10/01/2012 – 18h00
Travaux	09/01/2012 – 18h00
Circulation	
Vie associative et culturelle	
Impôts	Mars 2012
Logement : S. MOREL – F.FILLÂTRE- L.CIRETTE-P. AUBINAIS - S.HILLAIRE - P.THIRIET	

Dates restant à communiquer

- **Contrat Enfance Jeunesse.**

Le Contrat Enfance Jeunesse 2011-2014 est validé par la Caisse d'Allocations Familiales. Ce contrat prévoit la possibilité d'ouvrir le centre de loisirs à chaque vacance scolaire. L'ouverture les mercredis n'est pour l'instant pas à l'ordre du jour un avenant avec la CAF pourra être signé si besoin.

- **Personnel communal**

Monsieur le Maire informe le conseil de la réussite au concours de Rédacteur de Valérie LANGLOIS, Secrétaire de Mairie. Elle sera nommée au 1^{er} janvier 2012.

- **Vœux du Maire.**

Vendredi 13 janvier 2012 à 19H00 Salle Marcel Niquet

- **Assainissement collectif.**

Courant Janvier les entreprises installeront le chantier. Durée prévue 6 à 7 semaines
Début des travaux en Mars pour une durée de 35 semaines.

- **SCOT et Pôle Métropolitain.**

À la demande du Maire, Didier PIEDNOEL expose le vote intervenu le 14 décembre en conseil du Syndicat Mixte du SCOT. Didier PIEDNOEL explique que le SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale, portant sur un territoire englobant les Communautés d'Agglomération SEINE EURE et de Communes SEINE BORD) était présenté au vote des délégués après qu'il eût été amendé suite notamment aux enquêtes publiques et aux votes au sein des deux entités constituant le Syndicat Mixte du SCOT.

D. PIEDNOEL explique que le Document d'Orientations Générales, qui sera un document d'entrée pour la rédaction des PLU des différentes communes, présente peu de changements, concernant POSES, par rapport à la version pour laquelle le conseil municipal s'était prononcé contre. Pierre THIRIET en avait fait une lecture exhaustive et confirme cette position.

Pierre AUBINAIS et Pierre THIRIET assistaient en auditeurs libres au Conseil Syndical, Didier PIEDNOEL étant le délégué de la commune au sein du Syndicat. D. PIEDNOEL explique que conformément à la position exprimée par le conseil municipal il avait voté contre l'adoption du SCOT, en partie motivé par le sort réservé aux cultures maraichères de Criquebeuf et Martot, où les agriculteurs se voient interdire de vendre en terre constructible leur exploitation agricole, quand bien même ils ne trouvent pas de repreneur, et alors que la Communauté d'Agglomération investit dans une vaste zone de cultures maraichères à Saint Pierre du Vauvray, susceptible de rendre encore plus délicate la cession des exploitations existantes...

D. PIEDNOEL indique que lors de ce vote, il a été évoqué la possibilité future de rédiger des PLU englobant plusieurs communes.

Ces notions amènent D. PIEDNOEL à faire un compte rendu du conseil syndical de la Communauté d'Agglomération Seine Eure du 15 décembre, où Laurent FABIUS, Président de la CREA (Communauté Rouen Elbeuf Austreberthe) est venu exposer la notion de pôle métropolitain.

Il s'agit pour les entités CASE et CREA de mettre en place un cadre de travail sur les axes transports, tourisme, et activités économiques tout en conservant leur propre indépendance, dans une logique de projets d'intérêt commun. Pour exemple d'un projet pouvant prendre place dans le cadre du pôle métropolitain il a été évoqué la création de la plateforme multimodale.

Bernard LEROY qui, lors de l'élection du Président de la CASE en 2008 a indiqué qu'il était favorable à la coopération des deux entités sous la forme exposée par Laurent FABIUS et Franck MARTIN.

La Communauté de Communes Seine Bord est intéressée elle aussi, et pourrait rejoindre dans un second temps le pôle ainsi créé. Thierry DELAMARE président de la Communauté Seine Bord a indiqué y voir l'intérêt de se rapprocher de la métropole haut normande en ne négligeant pas la capitale et le rapprochement des Port de ROUEN, du Havre et de PARIS.

Laurent FABIUS et Franck MARTIN ont indiqué que les modalités sont en cours d'écriture, et Laurent FABIUS a indiqué qu'il souhaitait que tous les aspects juridiques soient entérinés avant le vote à la présidence de la République.

À 20 heures 10, constatant que l'ordre du jour du jour est épuisé, la séance est levée.

Le Maire, Pierre AUBINAIS